



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 17 décembre 2014

Date de la convocation 05 décembre 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, M.FAVIER Marc, Mme BÉNARD Bénédicte,  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRÉ Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIÈRE Yolande, M.DÔ Laurent, , M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIÉ Sophie, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU, Mme MALMON Sylvie,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, M.DUPONT Laurent,  <b>PERET :</b> M.AZAM Joël,  <b>SAINT FELIX DE LODEZ :</b> M.RODRIGUEZ Joseph,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald,  <b>VILLENEUVETTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>Mme FABRE Maryse à M.REVEL Claude,  M.SEGURA René à Mme BÉNARD Bénédicte,  M.BARON Bernard à Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela,  Mme BLANQUET Elisabeth à Mme OLLIÉ Sophie,  Mme GAVINET Isabelle à M.VALERO Claude,  M.COSTES Jean à M.RODRIGUEZ Joseph.</p>

### Objet : Budget 2014 – Budget général – Décision modificative n°1

Monsieur Bernard COSTE rapporte :

*Les décisions modificatives présentées au conseil proposent des ajustements de prévisions budgétaires par transfert de crédits qui s'équilibrent entre eux, mais aussi par inscription de dépenses supplémentaires, financées par des recettes nouvelles ou par un prélèvement sur les dépenses certaines de ne pas être réalisées.*

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de retenir les ajustements budgétaires suivants :

**Dépenses :**

- 012 – Charges de personnel : augmentation du nombre de remplacement d'agents en arrêt maladie et prolongation du contrat de l'agent chargé de l'Agenda 21.
- 65 – Autres charges de gestion courante : augmentation des subventions d'équilibre des budgets annexes concernés par une décision modificative.
- 68 – Dotations aux provisions : diminution des dotations afin de compenser l'augmentation constatée sur les deux chapitres précédents (012 et 65).

**Recettes :**

- 013 – Atténuations de charges : remboursement de notre assureur des arrêts maladie dans le cadre de « l'assurance statutaire » souscrite par la Communauté.
- 78 – Reprises sur amortissements et provisions : reprise des provisions constituées en 2013 pour constat des admissions en non valeur prononcées lors du présent conseil communautaire.

CHAP	DESIGNATION	DEPENSES	CHAP	DESIGNATION	RECETTES
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>100 450,00</b>	<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>100 450,00</b>
012	Charges de personnel	53 000,00	013	Atténuations de charges	83 911,00
65	Autres charges gestion courante	68 950,00	78	Reprises sur amortissements et provisions	16 539,00
68	Dotations aux provisions	-21 500,00			

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 25 novembre 2014.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Bernard COSTE, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Général telle que présentée ci-dessus

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2014 du Budget Général.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,




Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20141222-2014-12-17-11-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2014  
Date de réception préfecture : 23/12/2014

Jean-Claude LACROIX